



AVIS DE PUBLICITÉ

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'OCCUPATION ET LA GESTION DE LA SALLE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DE L'AILLANTAIS

Organisme : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AILLANTAIS EN BOURGOGNE

9 rue des Perrières, Aillant-sur-Tholon, 89110 MONTHOLON

Représentée par Mahfoud AOMAR.

Objet : appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation et la gestion de la salle d'activités sportives de l'Aillantais, par le biais d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

La présente consultation est soumise aux dispositions de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et aux articles L.2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Descriptif : dans le cadre de son projet de restructuration et de réhabilitation de la piscine de l'Aillantais, située rue du Tacot, à Montholon, la communauté de communes a souhaité doter le territoire d'une salle d'activités sportives équipée, dont l'exploitation est prévue en gestion associative. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise au recrutement d'un porteur de projet. *Sont éligibles à candidater les associations dites « loi 1901 », ou toute personne, sous conditions de créer une association, à cet effet.*

Documents : consultables et téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes

www.ccaillantais.fr

Contact et renseignements auprès de la communauté de communes : TISSIER Leslie, par email à l'adresse suivante

ltissier@ccaillantais.fr ou par téléphone au 03 86 63 81 87

Date limite de réception des candidatures : 06 mars 2026 à 17h00

Procédure de recours : Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 DIJON

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 janvier 2026